

Convocation

Assemblée Générale Ordinaire

Le 30 juin 2013 au château de Grésillon à 9h30

L'assemblée générale ordinaire pour l'année 2012 est convoquée le dimanche 30 juin 2013.

Les sociétaires sont invités au château dès le vendredi soir, nos cuisiniers Ronan et Sunjo assureront le repas du vendredi soir, les petit déjeuner, déjeuner et dîner du samedi, les petit déjeuner et déjeuner du dimanche. Pour le repas du vendredi soir, nous l'assurerons pour un minimum de 6 personnes annoncées, la date limite de réservation pour ce repas est fixée au 20 juin.

Nous proposerons aux sociétaires une visite guidée du domaine le samedi matin, et le samedi après-midi Xavier Godivier guidera une séance de travail par groupes sur les sujets suivants : les travaux actuels et futurs, l'évolution de l'ouverture à une nouvelle clientèle, l'évolution du sociétariat (parts B, exclusion), quelle gestion adopter pour 2014 et les années suivantes ?

Les sociétaires ne pouvant pas se déplacer voudront bien adresser leur pouvoir complété du nom d'un sociétaire présent lors de l'Assemblée Générale en prenant contact avec celui-ci afin de respecter la nouvelle règle statutaire limitant le nombre de pouvoirs à 5 par personne (vous pouvez consulter la liste des sociétaires ayant annoncé leur présence dans le site « gresillon.org », rubrique "Assemblées" : <<http://gresillon.org/ag>>; NB : en cas de pouvoir non complété, celui-ci ne pourra pas être utilisé lors des votes mais sera comptabilisé pour la détermination du quorum de 1/6 des sociétaires - soit 86 -, nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse se réunir.

Ordre du jour

De 8h30 à 9h30:

émargement des présents (en leur nom propre et aux noms des personnes qu'ils représentent)
à l'entrée de la salle Zamenhof

A 9h30 ouverture de l'Assemblée dans la salle Zamenhof

- 1) désignation des président et secrétaire de séance
- 2) décompte des présents et des procurations
- 3) évolution du nombre des sociétaires, vérification du quorum
- 4) rapport moral 2012, discussion et vote (en séance)
- 5) rapport financier 2012, discussion et vote (en séance)
- 6) budget prévisionnel 2013
- 7) résolution concernant Elizabeth Dubot
- 8) résolution concernant Pierre Soubourou
- 9) résolution concernant le bail de la future Voie Verte
- 10) résolution concernant la convocation aux AG par courrier électronique
- 11) questions diverses

Evolution du nombre des sociétaires

Actuellement, nous avons 420 sociétaires actifs ou silencieux : parmi eux se trouvent 15 associations, 78 étrangers et 92 personnes inactives depuis 3 ans. À ces 420 sociétaires s'ajoutent 96 sociétaires dont le contact est rompu depuis 3 à 20 ans. Depuis l'AG de 2010 jusqu'à ce jour, il y a eu 150 mouvements, dont 54 décès, 53 dons, 7 contacts rompus, 25 nouveaux sociétaires et 2 achats de parts supplémentaires.

Rapport moral 2012

Cette année 2012 est une année financièrement difficile puisque les recettes ne viennent pratiquement que des séjours organisés par la MCE et que les charges ont été plus élevées qu'en 2011. Nous avons ouvert le château à la location à des particuliers non-sociétaires en avril 2013 seulement après la parution d'une annonce sur internet en novembre 2012.

Activités 2012

- La deuxième « semaine de printemps » s'est déroulée du 13 au 21 avril 2012, organisée en collaboration avec ILEI. Zsofia Korody et Christophe Chazarein ont préparé 27 « élèves » (en 2011, 25 élèves) aux examens du cadre européen de référence, respectivement pour les examens B2 ou C1 et l'examen B1. A la fin de la semaine, 6 personnes supplémentaires (en 2011, 8 personnes) sont venues au château pour passer les examens, le jury était composé de Zsofia Korody et François Lo Jacomo. Jannick Huet était directeur de stage et Sunjo Cash et Ronan Le Corre ont assuré l'intendance et la cuisine.

- La semaine était précédée d'un séminaire animé par Mireille Grosjean (Suisse) et Miguel Gonzalès (Cuba) suivi par pratiquement tous les stagiaires de la semaine de printemps.
 - Nous avons fêté nos 60 ans les 29 et 30 juin avant notre Assemblée Générale du 1er juillet 2012.
 - Le programme d'été proposait
 - S1 : une « semaine pour les artistes amateurs » du 21 au 28 juillet suivie par 14 stagiaires (21 stagiaires en 2011)
 - S2 : une « semaine alternative » du 28 juillet au 04 août suivie par 25 stagiaires (16 stagiaires en 2011)
 - S3 : une « semaines touristique » du 04 au 11 août suivie par 22 stagiaires (19 stagiaires en 2011)
 - S4 : une « semaine festival de théâtre » du 11 au 20 août suivie par 29 stagiaires (22 stagiaires en 2011).
- Soit 90 stagiaires en 2012 (78 stagiaires en 2011)
- Nous avons embauché Sunjo Cash et Ronan le Corre pour l'intendance et la cuisine de ces 4 semaines.
- En outre, ont travaillé pendant ces 4 semaines, les directeurs de stage : Xavier Godivier, Pierre Soubourou, Louis Jeuland, Yannick Huet et Bert Schumann, les enseignants et animateurs Nina Korjenenskaja, Jean-Luc Kristos, Manandhar Rajendra venu du Népal et que nous avons « partagé » avec les rencontres de Plouézec, Lucia Unia (cours de français), Caroline Mauboussin, Jacqueline Lepeix, Nicky Janssen (Belgique), Christoph et Inès Franck (Allemagne) et Jean-Pierre Poulin.
- La première semaine d'automne AUTÛNE s'est déroulée du 27 octobre au 3 novembre 2012, organisée par Bert Schumann avec des cours d'espéranto et de musique par Svetlana Smétanina de Moscou, Maja Mériaux et Ansofi Markov, elle a été suivie par 18 stagiaires.
 - La Rencontre de fin d'année du 28.12 au 02.01.2013 a été dirigée par Pierre Soubourou. Ronan Le Corre était notre cuisinier et a préparé un festin pour le réveillon qui a réuni 25 personnes.

Locations 2012

- 17-20 mai : location par Interkant' pour la deuxième répétition de Carmen
- 26-28 mai : location pour une fête familiale (par un sociétaire)
- 15-17 juin : location pour une fête familiale (par un sociétaire)
- 31 août - 2 septembre : EDE a loué 3 jours pour son université d'été.
- 8-9 septembre : location pour une fête familiale

Entretien du domaine

- L'éclaircissage du bois a été poursuivi par le bûcheron en particulier sur la Voie Verte, le plan de gestion a été réalisé et finalisé en mars 2013 après la visite du technicien du CRPF (centre régional de la propriété forestière)
 - La cuve à fioul enterrée a été remplacée par une cuve installée dans la chaufferie.
- L'étude pour la construction d'un escalier extérieur permettant de fermer l'escalier hexagonal (mise aux normes de sécurité pour le deuxième étage) a été menée puis la déclaration de travaux auprès de la mairie a été déposée en février 2013 (NB les travaux pourront commencer en septembre 2013). Nous pourrions vraisemblablement ouvrir de nouvelles chambres au deuxième étage.

Communication

Le site « gresillon.org » est notre principal outil de communication avec notre messagerie électronique.

Le site « grandsgites.com » nous permet de trouver des locataires, notre planning d'occupation est accessible par ce site avec la mention « occupé », nous cherchons d'autres moyens de communication car nous louons grâce à ce site uniquement en fin de semaine et nous voudrions trouver des organisateurs de stage pour occuper le château aussi en semaine en dehors des activités de la MCE.

Rapport financier 2012

L'année 2012 est une mauvaise année : nous nous y attendions, le budget 2012 prévoyait un déficit, du fait que trois des locations 2011 (rencontre d'enfants Fringoï, colonie de vacances REVS, stage de mathématiques Animath) n'ont pas été reconduites en 2012, d'où une perte de quelque 10 000 €. Certes, le chiffre d'affaire est en augmentation : nous avons accueilli plus de stagiaires, ce qui a accru les produits "prestations de service" (malgré l'annulation des trois locations) et "ventes de marchandises". Mais les salaires ont été considérablement augmentés, de plus de 5000 € (nous avons payé deux cuisiniers), ainsi que les dépenses de nourriture (de plus de 3000 €). Certes, nous avons servi sur l'année 30% de plus de repas qu'en 2011, mais l'alimentation à 5,5% de TVA a augmenté de 65%. Certaines personnes avaient été dédommagées en 2011 sous forme de frais de déplacements, ce qui explique que ceux-ci aient diminué en 2012, mais nous avons payé des honoraires pour animations. Nous avons payé des honoraires à notre avocate, les deux Assemblées Générales nous ont coûté des frais d'affranchissement, les honoraires comptables sont en hausse, ainsi que les fournitures (électricité, eau...). Enfin, nous avons entrepris de gros travaux pour créer de nouvelles évacuations d'eaux-vannes et carreler l'office, traversé par ces nouvelles canalisations : la moitié de ces travaux ont été comptabilisés en immobilisations, l'autre moitié en charges d'entretien. Cela a augmenté de plus de 30% les charges de 2012 par rapport à 2011, donc de plus de 80% par rapport à 2010. Il en résulterait un déficit de plus de 15 000 € si nous n'avions pas profité de la révision de nos statuts pour mettre à jour le capital social. D'une part, le montant des parts sociales est désormais de 16 € et non plus 15,24 €. D'autre part, depuis longtemps les sociétaires décédés n'avaient pas été sortis du capital : ceci a été régularisé en 2012. Nous avons désormais 516 sociétaires pour un total de 1195 parts sociales : ont disparu, pour un total de 1849 parts, 576 sociétaires décédés ou ayant fait don de

leurs parts, ce qui ramène le capital de 46 079 € à 20 720 €. Une partie de cette différence (15 000 €) a été comptabilisée sous forme de "dons exceptionnels", si bien que formellement le déficit de l'exercice n'est plus que de 278 €. Une autre partie a été inscrite sur un compte de dettes, car nous pouvons être amenés à rembourser des parts sociales à ceux des héritiers qui en feraient la demande. Il importait que cette mise à jour du capital ne crée pas un bénéfice sur lequel nous aurions été imposables. Notons que les nouveaux statuts prévoient l'obligation pour les sociétaires de participer physiquement ou par correspondance aux assemblées ou aux activités de la MCE au moins une fois tous les 3 ans. Ceux qui ne satisfont pas cette obligation perdront leur statut de sociétaire au cours des prochaines Assemblées Générales : un avertissement leur est envoyé à l'occasion de la présente convocation.

Pour 2013, nous comptons sur les locations aux non espérantistes pour augmenter encore sensiblement le chiffre d'affaire, mais cela suffira-t-il à redevenir bénéficiaires ? Nous avons des travaux importants à financer : dès cette année la construction d'un nouvel escalier extérieur. Nous devons donc au plus vite faire appel à de nouveaux financements, comme la création de parts B (parts sociales de 250 € par exemple donnant droit à une rémunération en cas d'exercice bénéficiaire). Ceci nécessite une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le bilan, le compte de résultat 2012 et le budget 2013 peuvent être consultés sur notre site. Nous les distribuerons en séance, et nous les enverrons par courrier à ceux qui nous en feront la demande. Le rapport moral, le rapport financier et les résolutions seront votés en séance : il n'y aura donc pas de vote par correspondance cette année.

RÉSOLUTIONS

Résolution 1 : l'AG accepte le contrat proposé par le CA à Elizabeth Dubot pour l'exploitation maraîchère sur 1 hectare et une activité de transformation.

Dans le cadre de la formation qu'elle suit dans un lycée agricole, Elizabeth Dubot propose un projet d'exploitation agricole sur 1 hectare du domaine de Grésillon. Elle demande notre consentement pour mener à bien son projet.

Résolution 2: l'AG accepte le principe d'une embauche à temps partiel par la MCE d'un gestionnaire si les conclusions de l'étude de marché réalisée pendant l'essai de gestion par une équipe autour de Pierre Soubourou sont convaincantes.

La présence d'un permanent au château permet d'augmenter le nombre de locations, donc le chiffre d'affaire de la société. Mais l'étude de marché pour savoir si cela suffit à payer un nouveau salaire reste à faire, d'où la période d'essai pendant laquelle Pierre Soubourou ne sera pas encore salarié.

Résolution 3 : l'AG donne un accord de principe au CA pour négocier le bail emphytéotique pour la Voie Verte

La Mairie de Baugé en Anjou souhaite inclure dans la voie verte La Flèche - Baugé l'ancienne voie ferrée qui traverse notre domaine. Elle n'a pas encore rédigé de bail que nous puissions accepter au cours de cette Assemblée Générale, mais conformément à la dernière réunion qu'elle a organisée, il lui faut en premier lieu un accord de principe avant d'étudier les détails du bail.

Résolution 4 : l'AG accepte que, dès la prochaine Assemblée Générale, les sociétaires ayant explicitement donné leur accord soient convoqués par courriel électronique et non plus par courrier postal.

Dans un souci d'économie, et conformément à l'article 13 des nouveaux statuts.

.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂

<p style="text-align: center;">Maison Culturelle de l'Espéranto Kulturdomo de Esperanto Grésillon Saint Martin d'Arcé 49150 Baugé en Anjou France</p> <p style="text-align: center;">Rajtigilo por la Ĝenerala Kunveno de la 30a de junio 2013</p> <p style="text-align: center;">Pouvoir pour l'Assemblée Générale du 30 juin 2013</p>	<p>Mi, subskribinto / Je soussigné.....</p> <p>Adreso / Adresse:.....</p> <p>Tel : Retadreso/courriel.....</p> <p>Rajtigas S-on/S-inon / Donne pouvoir à Mr, Mme</p> <p>reprezenti min ĉe la Ordinara Ĝenerala Kunveno de la societanoj okazonta la 30an de junio 2013 en Grezijono / de me représenter lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2013 à Grésillon.</p> <p>Dato/Date : Subskribo/Signature :</p>
--	--